



ÉCOLE DE MUSIQUE SEVRE ET LOIRE

Pré-inscriptions
2025 - 2026

Ecole de musique Sèvre et Loire
coledemusique@cc-sevreloire.fr
02 51 71 52 28

Pôle musical Sèvre
Espace culturel Le Champilambart
13 route des Dorices
44330 Vallet

Pôle musical Loire
Espace Roger Jamin
18 boulevard Pasteur
44450 Divatte sur Loire

A- Présentation

✓ Le portail de pré-inscription va vous permettre de compléter votre dossier Famille et celui de votre enfant pour le préinscrire à un ou des cours à l'école de musique Sèvre et Loire. Il vous faudra pour cela récupérer, compléter et importer dans votre dossier plusieurs documents.

✓ Dans un deuxième temps, votre dossier sera traité par la scolarité et vous recevrez une confirmation de votre inscription ainsi qu'un identifiant vous permettant de vous connecter à votre espace personnel. Sur cet espace, accessible toute l'année, vous pourrez consulter le suivi pédagogique de chaque élève, les absences ainsi que les informations de facturation.

En cliquant sur le lien suivant, vous accédez à la page d'accueil du portail :

<https://www.imuse-ccsevre Loire.fr/extranet/preinscription>



The screenshot shows the header of the portal with the IMUSE logo on the left and the text "•• Portail pour les pré-inscriptions •• Pré-inscription à l'Ecole de musique Sèvre et Loire" in the center. On the right, there is a logo for "CULTURE" with the text "Ecole de musique". Below the header, the main content area contains the following text:

Bienvenue sur le portail des pré-inscriptions en ligne de l'école de musique Sèvre et Loire.

La pré-inscription ne fait pas office d'inscription. Elle permet de présenter vos vœux. Elle sera validée, sous réserve de places disponibles. Dans le cas contraire, votre demande sera placée en liste d'attente.

Pour vous pré-inscrire :

- 1 - complétez le Formulaire Pédagogique de Pré-inscription (disponible dans la colonne "Documents utiles" à droite sur la page internet de l'école <https://interco.cc-sevre Loire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>)
- 2 - cliquez sur les flèches à droite des cases : vous découvrirez un menu déroulant avec la liste des disciplines.
- 3 - enregistrez le document sur votre ordinateur
- 4 - complétez les informations administratives ci-dessous
- 5 - importez le formulaire pédagogique dans la page "Pièces à fournir - Elèves" (voir ci-dessous)
- 6 - importez une attestation CAF de quotient familial (ou la première page de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 si vous n'êtes pas allocataire). Attention, en l'absence, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.
- 7 - si vous optez pour le prélèvement automatique, merci d'importer un RIB et le mandat de prélèvement, à télécharger sur la page internet de l'école de musique à l'adresse suivante : <https://interco.cc-sevre Loire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>
- 8 - Vous recevez un mail de confirmation / réception de votre demande
- 9 - Vous recevez, mi-juillet, un mail qui vous indiquera si votre demande d'inscription est validée, ou bien sur liste d'attente, faute de place disponible.

Pour consulter la plaquette de présentation (jours, horaires, tarifs) et le règlement intérieur de l'école de musique, cliquez sur le lien suivant : <https://interco.cc-sevre Loire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous :

- par téléphone au 02 51 71 52 28 le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h
- par mail ecoledemusique@cc-sevre Loire.fr

B- Informations administratives

1. « Responsable 1 »

Après avoir parcouru cette page d'accueil, vous allez pouvoir compléter le formulaire et renseigner les coordonnées du Responsable 1

⚠ **Les champs en jaune** doivent obligatoirement être remplis pour pouvoir enregistrer votre page et passer à l'étape suivante.

⚠ N'oubliez pas de nous communiquer au moins un numéro de mobile. Il sera notamment utile au professeur pour communiquer avec vous au moment de choix des horaires de cours individuels ou à la scolarité pour vous prévenir de l'absence d'un professeur (envoi d'un sms), ou vous joindre en cas d'urgence.

Responsable 1

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Département de naissance

Situation familiale

Code socio-professionnel

Profession

Le responsable est aussi élève.

Ajouter un second responsable

Adresse

Code postal

Ville

Tél domicile

Mobile

Tél pro

E-mail

Choix du nombre de facture(s)

Choix du mode de facture(s)

Pour faciliter le traitement de votre dossier, nous vous demandons de choisir dès à présent les modalités de paiement : nombre d'échéances (1 fois, 3 fois, 7 fois) ainsi que le moyen de paiement par chèque ou par prélèvements. Quel que soit le choix des modalités de paiement, la facturation n'interviendra pas avant octobre 2025.

Si vous souhaitez régler tout ou partie de votre cotisation par Chèques Vacances, Pass Culture ou E-pass, des permanences seront organisées sur les deux sites de l'école de musique :

- le mercredi 24 septembre 2025 de 10h à 12h et de 14h à 18h sur le pôle Loire à Divatte
- le samedi 27 septembre 2025 de 9h à 13h sur le pôle Sèvre à Vallet

Si c'est vous-même que vous souhaitez inscrire (élève adulte), cochez la case :

Le responsable est aussi élève.

Nous vous remercions de bien vouloir enregistrer les coordonnées d'un 2ème responsable légal. En cas de garde alternée par exemple, chacun des parents pourra ainsi recevoir toutes les communications de la scolarité (absence d'un professeur, report de cours, facturation ou évènement musical).

Ajouter un second responsable

2. « Elève »

En cliquant sur l'onglet « Ajouter un élève », une nouvelle page s'ouvre dans laquelle vous allez pouvoir saisir les informations relatives à l'élève à inscrire.

Elèves

[Ajouter un élève](#)

Nous vous demandons de choisir le pôle d'enseignement en cliquant sur la case « Choix 1 » :

Choix

Pour vous préinscrire, il vous faudra télécharger et compléter le Formulaire Pédagogique de Préinscription, disponible sur la page internet de l'école de musique <https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

[Accéder au site de présentation](#)

[Télécharger la plaquette de présentation](#)

Choix 1

 Il n'y a aucune obligation à vous préinscrire sur un site ou sur un autre.

Pièces à fournir

Pour compléter votre dossier, vous allez devoir importer plusieurs documents dont certains sont obligatoires pour le traitement de votre dossier.

Pour importer, cliquez sur l'onglet « Importer » (1), cliquez sur « Nom du document » (2), choisissez le document dans la liste et enfin, cliquez sur « Parcourir » (3) afin de récupérer le document depuis votre ordinateur.

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Attestation Quotient Familial	-	-	-	0,00	A fournir	
Mandat de prélèvement	-	-	-	0,00	A fournir	
RIB	-	-	-	0,00	A fournir	

1

Document -

3

Aucun fichier sélectionné.

2 Nom du document:

Pièces Famille :

- Attestation QF de moins de 6 mois : en l'absence de ce document, le tarif maximal sera appliqué (disponible sur www.caf.fr). **Il ne sera plus possible d'apporter de modification en cours d'année scolaire.** En l'absence, joignez votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. Nous calculerons ainsi votre quotient
- Mandat de prélèvement et RIB : uniquement si vous souhaitez payer par prélèvement(s)
A télécharger en cliquant sur la page
<https://www.cc-sevreloire.fr/sortir-bouger/ecole-de-musique/inscription/>

Pièce Elève :

- Formulaire de pré-inscription pédagogique (**document obligatoire**)
A télécharger sur la page
<https://www.cc-sevreloire.fr/sortir-bouger/ecole-de-musique/inscription/>

⚠ Inutile d'imprimer le formulaire avant de le remplir : vous pouvez le compléter en cliquant sur les cases et en choisissant dans les listes déroulantes.

Documents

Pièces à fournir

Veillez déposer les pièces nécessaires à votre pré-inscription.
 Nous vous informons qu'en l'absence du formulaire de pré-inscription pédagogique, votre inscription ne pourra être traitée.
 Le justificatif de quotient familial est valable pour l'année scolaire. Son absence entraîne l'application du tarif plein.
 Si vous souhaitez payer par prélèvement, merci de nous retourner le mandat de prélèvement signé et accompagné de votre RIB.

Pièces à fournir - Famille

Recherche

La taille maximale autorisée pour chaque pièce justificative est fixée à 2 Mo. Seul l'import de document PDF ou d'image est possible (formats acceptés : .pdf, .jpg, .jpeg, .png).

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Attestation Quotient Familial				0,00	A fournir	
Mandat de prélèvement				0,00	A fournir	
RIB				0,00	A fournir	

Pièces à fournir - Elève

Recherche

La taille maximale autorisée pour chaque pièce justificative est fixée à 2 Mo. Seul l'import de document PDF ou d'image est possible (formats acceptés : .pdf, .jpg, .jpeg, .png).

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Formulaire pédagogique *				0,00	A fournir	

* pièces obligatoires pour une réinscription en ligne

Information complémentaire

Si vous souhaitez inscrire un nouvel élève, cliquez sur « Ajouter un élève » et importez un nouveau formulaire pédagogique.

C- Confirmation

Pour valider votre demande de pré-inscription, vous devrez saisir à nouveau votre adresse mail, et répondre à la question anti-spam. Cochez ensuite « J'accepte » et enregistrez. Un mail vous sera alors envoyé confirmant la réception de votre dossier.

⚠ Le nombre de place étant limité, les demandes d'inscription seront traitées suivant l'ordre de réception des dossiers complets.

Confirmation

Veillez ressaisir l'email du responsable 1

E-mail

Veillez répondre à la question ci-dessous (système anti-spam)

Combien font 48 et 13 ?

En me réinscrivant, je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.
 J'autorise les professionnels de l'école de musique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale ou hospitalisation de mon enfant.

<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

J'accepte

Retrouvez toutes les informations sur le site :

<https://www.cc-sevreloire.fr/sortir-bouger/ecole-de-musique/inscription/>